

## FORUM JEUNESSE DU BLOC QUÉBÉCOIS



La situation du Français et le chantier du redressement national

*Pour une conception nationaliste du français au Québec*

Mémoire présenté aux États généraux sur la situation du français au Québec

Février 2001

---

Mémoire déposé par :

Guillaume Ducharme, président Forum jeunesse du Bloc Québécois

Mathieu Bock-Côté, responsable du contenu du Forum jeunesse du Bloc Québécois

On ne s'attache pas à un territoire en soi, on ne le ressent comme sa patrie  
que parce qu'il est le lieu de siècles d'efforts et de luttes de son peuple,  
marqué par ses peines, ses entreprises et ses rêves, et qu'il est imprégné par  
sa langue et sa culture.

Jean-Marc Léger

Au Québec, mettre les deux langues sur le même pied, c'est mettre les deux  
pieds sur notre langue.

Yves Michaud

Mon attachement à la langue, à la littérature française ne se justifie pas, il est,  
je le vis, parce qu'il se confond avec mon être.

Raymond Aron

De par sa durée, la collectivité pénètre déjà dans l'avenir. Elle contient de la  
nourriture non seulement pour les âmes des vivants, mais aussi pour celles  
d'êtres non encore nés qui viendront au monde au cours des siècles  
prochains.

Simone Weil

J'espère avec tous les ancêtres qui ont espéré; j'espère avec tous les  
espérants d'aujourd'hui, j'espère par-dessus mon temps, par-dessus tous les  
découragés. Qu'on le veuille ou non, notre État français, nous l'aurons. Nous  
aurons aussi un pays français, un pays qui portera son âme dans son visage.

Lionel Groulx

Le Forum jeunesse du Bloc québécois est un rassemblement nationaliste qui se propose de faire émerger la voix de la jeunesse nationaliste et indépendantiste sur la scène politique québécoise. Il assume l'héritage de la lutte autonomiste et pose son nationalisme en continuité avec la tradition nationale canadienne-française. Pour lui, le Québec ne naît pas en 1960. De même en est-il pour le projet national. Le Forum jeunesse du Bloc québécois porte l'écho d'une génération enracinée, à la recherche d'une pensée nationale, ne se contentant pas d'un souverainisme abstrait. Il pose plutôt la question de l'indépendance du Québec en relation directe avec un héritage national et historique, fruit d'une présence française pluricentenaire en Amérique. Il veut réinjecter une substance identitaire au concept de citoyenneté en incitant la jeunesse québécoise à se réapproprier une mémoire porteuse de fidélité, faisant du souci de l'héritage l'orientation de notre devenir.

C'est parce qu'il fait d'abord le pari du nationalisme et qu'il en découle une position souverainiste quant à l'avenir politique du Québec que le Forum jeunesse du Bloc québécois refuse de réduire la question du français au Québec à son statut de langue publique commune. La langue est le cœur de l'identité nationale.

Notre situation historique en Amérique du nord ne nous permet pas l'hésitation. La question de la langue est fondamentalement politique. L'État québécois, parce qu'il est l'incarnation du vouloir-vivre ensemble de la nation québécoise, est responsable de la défense et de la promotion du français sur l'ensemble du territoire national. La langue française ne s'affirme que lorsqu'elle est réenracinée dans une communauté de devenir qui s'impose politiquement à travers l'action de l'État. Il n'y a pas de défense de la langue sans fidélité à l'histoire. Les Canadiens-français ont compris le sort qui les attendait lorsqu'ils évoluaient dans un contexte politique et culturel où ils formaient une évidente minorité. La nation française en Amérique, qui a fait du Québec sa patrie, peut légitimement s'approprier l'État québécois et en faire le levier de sa promotion dans tous les secteurs de son développement. En d'autres temps, Michel Brunet le disait clairement: c'est sans remords que nous devons nous approprier notre État. L'État du Québec ne saurait être un État apatride. Vouloir le soumettre à une éthique universelle tout à fait détachée des réalités historique et sociologique, c'est priver les franco-québécois de leur seul véritable levier d'affirmation nationale.

Le Forum jeunesse du Bloc québécois refuse les positions angéliques qui postulent une fraternité naturelle et évidente des communautés sur un territoire politique. Il reconnaît la rivalité possible, et même certaine, entre majorité, minorité et population immigrante, dans un contexte spécifique. Autrement dit, il reconnaît la problématique québécoise dans sa complexité constitutive. Il sait la nature polémique de la relation franco-anglaise au Québec. Il croit toutefois à la possibilité d'établir une relation pacifique basée sur le respect de la communauté nationale française et la tolérance de la minorité canadienne-anglaise.

La question de la langue est économique: elle concerne la possibilité concrète de gagner son pain en français et ce, à tous les échelons de la société. La question de la langue est sociale: peu importe les statistiques toujours plus optimistes de nos démographes optimistes, à la recherche d'un illusoire équilibre linguistique, la vie française au quotidien, là où les franco-québécois ne constituent pas une forte majorité, est compromise à court terme. Partout où les Québécois ne sont pas majoritaires, le français devient un élément folklorique du paysage. Ceux qui opposent des statistiques à une expérience vécue de la dépossession refusent de prendre la réalité quotidienne telle qu'elle est vécue à la base. La question de la langue possède une dimension politique: elle est au centre d'un combat qui se livre, tant dans une joute rhétorique que dans une guérilla juridique, à laquelle doit répondre une ferme volonté politique. Les opposants à la loi 101, surtout des anglophones, ont conscience de mener une lutte, bien souvent victorieuse, contre l'institutionnalisation du fait français au Québec. Toute lutte pour les institutions est politique. Il serait temps de voir le Québec français prendre acte de l'agression déclarée et manifeste à son égard afin d'orchestrer une riposte constitutionnelle, à la hauteur de l'assaut qu'il subit.

Sans la langue, il n'y aurait pas de patrie québécoise. Comme le percevait lucidement Dumont, évacuer, au nom d'un universalisme abstrait, la culture française du projet national, c'est vider de son sens la lutte pour la survivance et l'affirmation nationale. Personne ne se bat pour une patrie abstraite. Faire du Québec une nation purement verbale, nier les luttes qui caractérisent la société québécoise, c'est renoncer à opposer une attitude politique à une offensive politique.

## **Le statut du fait français au Québec**

La langue française est un héritage. Plusieurs intellectuels ont forgé des concepts toujours plus nuancés pour proposer une vision de la nation et de la langue selon les exigences du «pluralisme». On parle alors de «langue publique commune». On parle aussi d'une «langue de communication». D'une «langue officielle». Tous ces concepts sont utiles: ils sont toutefois bien minces s'il s'agit de traduire dans l'ordre des concepts les exigences politiques du combat québécois. Le fait français est une réalité qui nécessite autre chose qu'une pensée au goût du jour.

Le français n'est pas seulement un instrument de communication. Il est le mode d'être fondamental du peuple anciennement canadien-français, aujourd'hui franco-québécois. Il n'est pas d'abord parlé pour son utilité. Il est parlé parce que c'est à travers lui que se reflète et se révèle l'intimité de l'identité nationale. La langue n'est pas seulement un instrument de communication adapté dans une société donnée pour favoriser la discussion dans l'espace public. Certes, elle est aussi cela. Cependant, elle est d'abord un bien commun, une mémoire, un chemin vers notre inconscient collectif, la forme de notre esprit national, l'expression d'un génie québécois. Il y a un génie des peuples qui est d'abord le génie de leur langue dans leur univers culturel. Dire de la langue qu'elle est «publique», qu'elle est «commune», cela est vrai. Mais dire qu'elle n'est que cela, c'est faux.

Dire sans autres considérations de la langue qu'elle est publique et commune à l'ensemble des résidents du territoire québécois, c'est justement la détacher de son enracinement existentiel pour la faire tenir arbitrairement dans certaines frontières politiques et juridiques ne traduisant pas la dimension vécue de l'identité nationale. S'il n'y avait pas ici une communauté française, s'appropriant légitimement le territoire au nom de la mémoire, de l'histoire et de sa volonté de survivance, il n'y aurait plus aucune raison de lutter pour la survie du français. Un territoire n'est pas national en soi. Il est objet d'appropriation, d'identification. C'est parce qu'un peuple franco-québécois s'approprie le territoire qu'il peut vouloir en faire un pays français, s'incarnant

dans un État français, cet État français dont Groulx faisait le point d'horizon de notre action historique. C'est parce qu'il y a un groupe porteur de la langue française et que celui-ci est majoritaire sur le territoire qu'il peut aspirer à le franciser. Sans nous, franco-qubécois, le français serait voué à l'extinction. Sans nous, la langue s'évaporerait. C'est d'abord parce que la langue est héritage et identité qu'elle est défendue et affirmée. La nation est toujours affaire d'histoire. L'histoire nous lègue une certaine définition de l'identité nationale et à moins de faire violence à la conscience des masses, à moins de vouloir faire violence à l'identité nationale, on ne peut détacher la langue de son histoire. Ainsi, cela va de soi, on ne peut couper un peuple de son histoire et de son mode d'être. Sans cela, on ne parle plus d'un peuple, mais d'une communauté abstraite, étroitement juridique, forte d'idéologie, mais faible de réalité.

En ce sens, le Forum jeunesse du Bloc québécois croit qu'on doit user avec méfiance du vocable francophone. Bien sûr, on doit aspirer à ce qu'au Québec, tous soient francophones. Il n'y a aucune raison pour qu'un immigrant ou qu'un Anglais, qui a décidé, soit de s'établir ici, soit d'y rester, ne partage pas la langue publique que les franco-qubécois imposent légitimement dans l'espace politique. La citoyenneté étant nécessairement liée à la possibilité de son exercice, chaque Québécois doit parler français pour participer à la vie en commun. Néanmoins, si on doit reconnaître que le Québec est une communauté politique francophone, on doit aussi reconnaître que celle-ci n'existe que parce qu'une communauté nationale franco-qubécoise en a fait le lieu de son enracinement et de son devenir. C'est parce qu'il y a une communauté française, clairement majoritaire, que le Québec est une société francophone. Nous devons rappeler par conséquent que le Québec est une société francophone, mais pas une nation francophone. Les héritiers de l'identité canadienne-française n'ont pas à adopter l'identité réductrice de «francophone». Leur héritage est français. Leur identité est Québécoise, autrement dit, franco-qubécoise. À trop vouloir inclure les autres, on en vient à exclure les nôtres. Il s'agira, lorsqu'on posera le problème de la langue dans ses dimensions spécifiquement pratiques, de prendre en considération la distinction entre identité franco-qubécoise et francophonie québécoise, entre langue d'héritage et langue publique.

Le Québec doit se bâtir autour d'une culture de convergence: la culture franco-qubécoise. C'est-à-dire que les nouveaux arrivants doivent s'intégrer non seulement à une langue, mais à une culture, une mémoire, un héritage. Ils

ne doivent pas être seulement des «parlants français», mais des franco-québécois. Car le Québec est l'État national des franco-québécois. La minorité anglaise doit être protégée dans ses institutions historiques, mais toujours, c'est le souci de préserver et de renforcer le caractère national de l'État québécois qui doit primer.

## **Les quatre grands chantiers d'un redressement national et d'une politique linguistique nationale**

### *Les immigrants et le peuple québécois*

Le souci d'une identité nationale enracinée nous entraîne à poser le problème ainsi: la survie et l'émancipation de la nation québécoise reposent sur sa propre vitalité et sa capacité à intégrer ceux qui la rejoignent. En ce sens, il faut se méfier que le discours sur les communautés culturelles n'entraîne pas, comme c'est souvent le cas, un mouvement de ghettoï sation dans la région métropolitaine. Le Québec ne doit pas être une petite mondialisation. «Une nation ne se résume pas à un rassemblement de groupes ethniques pas plus qu'elle ne saurait se constituer à partir de l'addition culturelle» (Jean-Marc Léger). Les néo-québécois doivent s'intégrer individuellement à la société d'accueil, sans prétendre recréer ici la société qu'ils ont quittée. Cela ne veut pas dire qu'il faille réduire la diversité à sa souche française. Cela veut seulement dire qu'il faut refuser l'institutionnalisation d'une ghettoï sation où le Québec se transforme en une fédération multi-ethnique. La diversité ethnique, qui n'est en rien le multiculturalisme ou l'interculturalisme, fait irréductible des sociétés modernes soumises aux flux migratoires qui s'accroissent en permanence, n'a pas à devenir un principe structurant de l'espace public et des politiques gouvernementales. Le droit de chacun à entretenir ici son héritage particulier n'implique en rien un devoir de l'État québécois de freiner le mouvement naturel d'intégration à la majorité d'accueil. Les néo-québécois ont droit de rester fidèle à leur culture d'origine, mais ils ont aussi pour devoir d'assumer l'héritage de la communauté d'accueil.

Toute politique linguistique devrait nécessairement comporter une dimension démographique. Autrement dit, le Québec ne se perpétuera que s'il se perpétue lui-même. Jacques Henripin est à ce niveau pénétrant:

Recourir à l'immigration comme substitut à une fécondité anémique, c'est faire jouer un rôle essentiel à ce qui devrait remplir un rôle d'appoint. Lorsque les immigrants se substituent aux naissances de façon massive, la société hôte se fait progressivement remplacer par les nouveaux venus et finit à toutes fins utiles par disparaître.

Espérer un avenir au français au Québec, c'est d'abord reconnaître la fragilité de son statut, de même que les raisons de cette fragilité. C'est aussi reconnaître franchement qu'il y a un problème immigrant au Québec. Alors que les néo-québécois devraient alourdir le poids de la majorité franco-québécoise, comme tout immigrant, en tout pays, doit s'intégrer à la nation d'accueil, nous les figeons actuellement dans leur identité d'origine en faisant des communautés culturelles le tout de la tolérance en matière multi-ethnique. Les communautés culturelles, non comme réalités sociologiques, mais comme groupes politiquement et légitimement reconnus dans l'espace public, freinent souvent l'intégration des nouveaux arrivants à la majorité d'accueil. Pourtant, la véritable vocation de l'immigrant est de ne plus en être un, de perdre son statut le plus rapidement possible et de devenir au plus tôt un national. L'expérience de l'immigration n'a pas à être perpétuée au niveau de plusieurs générations. Au plus vite, le nouvel arrivant doit perdre cette étiquette pour devenir pleinement d'ici.

L'intégration ne suppose aucune magie. Justement à cause de la précarité du français dans toute zone où il n'est pas clairement majoritaire, il faut en tout lieu une masse critique de franco-québécois pour intégrer les néo-québécois et les amener à partager au bout de deux ou trois générations notre patrimoine. Lorsque cette masse critique n'est pas, lorsqu'on continue malgré tout à ouvrir les vannes de l'immigration alors que la capacité d'intégration est déficiente; nécessairement, l'assimilation au français sera au mieux incertaine, plus certainement inexistante. Là où la masse critique est déficiente, il est illusoire d'espérer une intégration franche à la majorité franco-québécoise.

Pour réussir à intégrer les nouveaux arrivants, le Québec français devra connaître un sursaut démographique. En cela, nous l'affirmons, toute politique

de la langue à venir devra nécessairement intégrer une politique de la population. Le Forum jeunesse du Bloc québécois a conscience du caractère délicat de la question immigrante. Il constate toutefois qu'à refuser de poser cette question, on fait germer une crise qui pourrait s'intensifier dans l'avenir. L'inconscience ne nous sauve pas des problèmes, elle nous rend toutefois incapable de les résoudre.

Le Forum jeunesse du Bloc québécois affirme que tant qu'une claire majorité des néo-québécois ne s'intégrera pas à la majorité française, il y aura un problème vécu d'immigration à Montréal qui nécessitera assurément une réponse politique.

### *La question des services publics*

L'État québécois est un État de droit dans une société libérale moderne. En cela, il doit traiter sans discrimination aucune, dans les services publics, les Québécois de toute origine.

Cela dit, il importe de rappeler la dimension nationale de l'État québécois. De cela, nous déduisons la proposition suivante: sauf en ce qui a trait aux institutions spécifiques de la communauté anglaise enracinée ici depuis la Conquête (système scolaire et service de santé), l'État québécois ne doit pas céder à la tentation du bilinguisme. Ainsi, prendre prétexte de la mondialisation ou du droit des minorités pour justifier une bilinguisation des institutions publiques, c'est court-circuiter les règles élémentaires de la logique historique et politique. La mondialisation ne doit pas être l'anglicisation. Les cultures nationales, et incidemment les langues nationales, doivent être exclues de la logique économique et être considérées comme bien commun, comme bien collectif. Quant aux droits des minorités, ils ne doivent pas consacrer la défaite de la majorité. Jean-Marc Léger est clair sur cette question: «l'urgence, aujourd'hui, et la seule vraie question, est le respect des droits élémentaires de la majorité française du Québec, d'abord de son droit de survivre, de son droit à simplement exister».

Les services publics doivent être strictement français au Québec. La langue de rapport avec l'État est le français. Le Québec est un État unilingue français. Y faire exception selon des cas «exceptionnels», comme on dit, c'est ouvrir la porte à la bilinguisation institutionnelle du Québec. Le Québec a

aujourd'hui plus que jamais besoin d'une législation linguistique forte, qui prenne en considération la dimension symbolique de la langue de l'État. Le Forum jeunesse du Bloc québécois a comme horizon de ses actions l'État français à réaliser. Faire de l'État québécois un État bilingue, ce serait le détacher de son enracinement organique dans la volonté franco-québécoise de maîtriser son destin. Ce serait penser un État abstrait sur un territoire abstrait en considérant sa population sur un strict mode statistique, faisant abstraction des réalités historiques et politiques. Ces considérations ne ferment pas la porte aux institutions anglaises: elles les empêchent toutefois de devenir des facteurs d'assimilation.

### La langue d'affichage

Le Forum jeunesse du Bloc québécois espère du gouvernement du Québec qu'il ait le courage de rétablir les dispositions initiales de la charte de la langue française en ce qui a trait à l'affichage commercial. L'affichage unilingue français est fondamental dans l'ambition de donner un visage français à Montréal. C'est à la fois un facteur d'intégration à la communauté nationale franco-québécoise pour la population immigrée ainsi qu'une réaffirmation du pari québécois, c'est-à-dire que la vie ici peut se faire en français et seulement en français.

Le nécessaire recours à la Clause dérogatoire de la constitution ne doit pas faire obstacle à la volonté politique d'agir sur le front de la langue d'affichage. Il faut abolir la loi 86. Par-delà l'artifice légal, doit primer la volonté politique. La volonté politique est ici affaire de courage. L'ordre constitutionnel canadien constitue un obstacle à la volonté majoritaire de la nation québécoise de mettre un frein à la bilinguisation du visage de Montréal. En cela, faire de Montréal une ville française, c'est de façon presque tautologique, refuser d'en faire une ville bilingue. On ne peut, d'un côté, s'opposer à la bilinguisation de la métropole québécoise et de l'autre, refuser d'entreprendre les actions politiques nécessaires à la préservation de son statut français.

Le Forum jeunesse du Bloc québécois voit dans l'affichage bilingue à Montréal l'invitation faite aux néo-québécois de rejoindre les rangs de la communauté anglophone. Le français, dans le domaine de l'affichage comme dans tous les autres, ne saurait souffrir de compromis avec les exigences d'un

pluralisme théorique, qui n'est en vérité que le bélier ouvrant des brèches dans les fondations mêmes du vouloir-vivre collectif franco-québécois.

### La langue scolaire

Le Forum jeunesse du Bloc québécois accepte la dualité des institutions scolaires au Québec. Il y voit une marque de la générosité de la communauté franco-québécoise dans l'organisation de l'espace public, dans le respect et la tolérance qui lui est familière.

Toutefois, l'école anglaise doit être réservée à une communauté historique donnée. Elle n'est pas un droit individuel reconnu à tous les résidents du Québec. Le Forum jeunesse du Bloc québécois considérerait inacceptable la remise en question de la francisation des néo-québécois à l'intérieur du réseau scolaire québécois. Il voit aussi dans la multiplication récente des cas d'exceptions d'accès à l'école anglaise une preuve de la faiblesse de la volonté politique en ce qui a trait à la question de la langue. Saborder la dimension scolaire de la Charte de la langue française consisterait, non seulement à miner la paix civile au Québec, mais aussi à engendrer un mouvement d'assimilation qui ruinerait les efforts entrepris de reconquête du territoire du pays et de la métropole. Le Québec n'a pas à utiliser ses propres fonds publics pour financer son assimilation. C'est pourtant ce que traduirait une législation ouvrant la porte au libre choix en ce qui a trait au système scolaire. Un pays français n'est pas un pays bilingue. Les institutions publiques ne doivent pas déformer l'écho du pays réel. Le réseau scolaire est l'ouverture du Québec pour demain. Dire oui à l'école bilingue, au nom des droits d'un homme déraciné, c'est dire non aux droits de l'homme québécois.

L'impératif français doit être étendu à tous les niveaux de notre système scolaire. On parle souvent de parcours scolaire obligatoire en français. Le Forum jeunesse du Bloc québécois croit qu'il s'agit d'appliquer la même vigilance, tant au niveau général qu'au niveau professionnel. Le Québec ne doit laisser aucune brèche légale où peut s'instituer un bilinguisme de facto

qui fait apparaître deux Québec dans un, celui qui s'obstine à vivre en français, l'autre qui abdique et qui met à la disposition de chacun le droit de vivre en marge du vouloir-vivre collectif.

Le Forum jeunesse du Bloc québécois favorise aussi l'obligation de la fréquentation par les néo-québécois du réseau collégial francophone. Les chiffres présents sont troublants: on présente comme une victoire pour le Québec le fait que la moitié des immigrés (plus de 50% en vérité) décident volontairement de passer par la filière française du réseau collégial. On néglige par le fait même de considérer l'autre cinquante pour cent, qui est la preuve dramatique de l'échec des politiques d'intégration des immigrés à la majorité nationale française. À cause de la proportion de franco-québécois, il n'est pas normal qu'ils attirent moins de cinquante pour cent des nouveaux arrivants dans leurs univers culturels. Ici comme ailleurs, la volonté politique doit pallier aux défaillances de la mécanique sociales. Le Québec français ne peut se permettre de perdre la moitié de sa population immigrante. Le niveau collégial est déterminant pour le néo-québécois en ce qui concerne son adhésion à l'une des deux communautés sociologiques du Québec. Fréquenter le cégep anglophone, c'est dire non à la communauté d'accueil dans sa prétention à faire du Québec un pays français. La majorité franco-québécoise doit tirer les conséquences de sa volonté de durer. Elle ne peut se permettre d'augmenter le pourcentage d'allophones qui s'anglicisent au rythme de sa scolarisation dans le réseau anglais. Par conséquent, les néo-québécois, selon le Forum jeunesse du Bloc québécois, devraient fréquenter sans exception le cégep français.

### Orientation générale et conclusion

Le Forum jeunesse du Bloc québécois ne fait pas mystère de son positionnement nationaliste. Il en tire même l'essentiel de sa vision du Québec et du pays à faire. Le nationalisme est la réaction des hommes contre l'abstraction. Ici, l'abstraction s'appelle «inclusivisme», «nation politique», «francophonie nord-américaine». C'est un parti pris pour le réel qui anime le Forum jeunesse du Bloc québécois.

L'État national des franco-québécois doit être utilisé fermement. Ce n'est pas parce que l'État québécois est et doit être un État de droit qu'il ne doit pas être un État national. En ce moment, ce qui est absent dans la

question linguistique, c'est une marque déclarée de volontarisme politique. La langue française ne survivra jamais dans l'attentisme. Elle est un combat et une incitation à la vigilance. Il faut chez nous renforcer le poids démographique de la majorité franco-québécoise en favorisant l'intégration réelle des néo-québécois. Il faut se méfier des définitions abstraites de la nation qui multiplient les communautés d'allégeance et qui veulent détacher la langue de son enracinement concret. Il faut se méfier de ces mots passe-partout, comme pluralisme, comme inclusivisme, qui ne sont que la caution morale de notre démission. La nation franco-québécoise est aussi inclusive que celles des définitions intellectualisées et abstraites de certains penseurs en manque de modernité. Elle ne peut toutefois se contenter d'une intégration formelle. Elle doit opter pour une intégration substantielle des nouveaux arrivants. Bafouer l'identité héritée au nom d'une identité construite, c'est refuser le Québec réel pour choisir un Québec imaginaire. Le monopole de la noblesse identitaire n'est pas dans un modernisme prenant prétexte de son ouverture pour dilapider un capital historique et culturel pourtant à la source de la vitalité de la langue. Ce n'est pas aux franco-québécois à s'adapter à l'immigration, mais plutôt aux immigrants à s'adapter à leur communauté d'accueil. «Chez nous comme ailleurs, la vocation naturelle de l'immigrant est de rejoindre la nation où il a choisi de se fixer» (Jean-Marc Léger). Le problème de la langue est essentiellement un problème d'immigration. En fait, c'est elle qui est l'enjeu de la rivalité actuelle entre les langues au Québec. En bref, c'est la politique d'immigration et la politique démographique qui sont au cœur du problème et de la solution.

Le Forum jeunesse du Bloc québécois ne consent pas à la dilution de l'identité nationale et s'engage à militer activement pour la préservation de celle-ci, dans le respect de son trait fondamental soit sa francité. Nous encourageons par conséquent les États généraux à réintégrer la question de la langue dans une optique nationaliste et ainsi prendre les mesures réelles pour réenraciner la langue dans l'expérience et l'intuition d'une identité partagée, qui ne se voile plus derrière les paravents d'un modernisme assimilateur.